

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

**AVIS DE PROROGATION
D'UN AVIS D'INTENTION DE CLASSEMENT**

**PONT MCVETTY-MCKENZIE
(LINGWICK)**

Le ministre de la Culture et des Communications,
M. MATHIEU LACOMBE, donne avis :

QU'en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, il proroge pour une année additionnelle, soit jusqu'au 26 juillet 2026, l'avis d'intention de classement transmis le 26 juillet 2024 qui vise le bien suivant :

Le pont McVetty-McKenzie, qui permet de franchir la rivière au Saumon, dans la municipalité de canton de Lingwick, mesurant 62,81 mètres de long et 5,51 mètres de large et dont les 2 extrémités se trouvent sur les terrains connus et désignés comme étant le lot TROIS MILLIONS NEUF CENT TROIS MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-DEUX (3 903 452) et le lot TROIS MILLIONS NEUF CENT TROIS MILLE CINQ CENT ONZE (3 903 511) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton.

Fait à Québec, ce 8 juillet 2025.

Le ministre de la Culture et des Communications,



MATHIEU LACOMBE